

Une formation de terrain

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

JARDINIER PAYSAGISTE

Un diplôme porteur d'emploi



CONTACTS :

Charles BROLL – responsable de formation

☎ 06.83.48.96.80

@ floritech.atelier@gmail.com

Nouzha BOULAHTIT – Inscriptions

☎ 03.88.65.86.16

@ nouzha.boulahtit@cfatelier.com

Durée :

Durée totale max 1533 h min 553 h

En centre : max 833 h min 112 h

En entreprise : max 700 h min 441 h

Public :

Tout public ayant validé un projet professionnel par un stage dans une entreprise du paysage au minimum.

24 places disponibles : 16 entrées en Avril ; 8 en septembre.

Statut des stagiaires

Le cout de la formation n'est pas à la charge de l'apprenant

- Stagiaire demandeur d'emploi rémunéré : son statut restera celui de demandeur d'emploi avec la même rémunération.
- A défaut : stagiaire de la formation professionnelle percevant une rémunération par l'ASP versée selon les grilles et critères régionaux.

Prérequis

Accès possible aux personnes en situation de handicap. Être prêt à suivre une formation qualifiante (cours théoriques et pratiques)
Physiques : travail principalement en extérieur (conditions climatiques, charges)

Informations complémentaires

- Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :
- Informations collectives
 - Entretiens individuels, tests
 - Constitution du groupe de formation : 3 à 6 réunions de groupe en amont de la formation

Moyens pédagogiques et supports

Centre : Alternance face à face théoriques et pratiques 55 %
Stages en Entreprise : 45 % du parcours total

Dates de recrutement

Informations collectives :
Au centre de formation l'Atelier
21 rue Livio ; 67100 STRASBOURG

Des entretiens individuels et des tests sont organisés à la suite de l'information collective.

Dans le cadre du CTDC-Strasbourg (Comité Territorial de Développement des Compétences), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences des entreprises.

Son objectif est la mise en place d'une offre de formation répondant aux besoins des entreprises, destinée aux demandeurs d'emploi afin de permettre un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.

Objectifs de la formation

Obtention du **CAPa "Jardinier Paysagiste"** et du **Caces A "Engins de Chantier"**.

Notre proposition de formation est modulaire pour sécuriser les parcours et rendre la qualification accessible au plus grand nombre. Validation selon la modalité UC « unités capitalisables » 7 UC actives pendant 5 ans en cas de validation partielle. Ce diplôme peut également être validé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le CAPA est validé autour de 3 périodes de formation ou modules (P1 travaux d'entretien, P2 La création minérale, P3 La création végétale) indépendants les uns des autres et validés séparément. Nous avons modélisé sur cette action :

16 parcours comprenant les trois périodes de formation, prévoyant 833 h de formation centre (112h+357+364), et 700h de formation en entreprise ; pour ces stagiaires l'issue recherchée est la qualification et l'emploi.

8 parcours comprenant la première période de formation, prévoyant 112 h de formation en centre et 441 h de formation en entreprise, Pour ces stagiaires, une suite de parcours qualifiante sera proposée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Programme :

Sept situations de formation et d'évaluations sont proposées, elles regroupent les activités de création et d'entretien du métier. Le découpage du ruban pédagogique suit les activités saisonnières propres au métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, l'ensemble de ces évaluations valident l'obtention du diplôme.

- Situation 1 « L'entretien des espaces »	28 h
- Situation 2 « Travaux de création Minérale »	140 h
- Situation 3 « Travaux de création végétale »	140 h
- Situation 4 « Entretiens des équipements, mécanique »	14 h
- Situation 5 « Le projet professionnel, la TRE »	42 h
- Situation 6 « Le projet personnel, production orale et écrite »	42 h
- Situation 7 UCARE « Bassins et arrosage intégré »	35 h
- Bases scientifiques contextualisées	175 h
- Botanique	147 h
- Caces 1	35 h

Nous proposons le découpage du parcours CAPA en 3 périodes :

- Période 1** « L'Entretien des espaces », se déroule **d'avril à juillet.**
Correspond au sens large à S1, S4 et S5 en termes d'évaluations
- Période 2** « La Création végétale » se déroule de **septembre à décembre.**
Correspond à S3 et Ucare.
- Période 3** « La Création minérale » se déroule en **janvier, février et mars.**
Correspond à S2, S6 et CACES

Les situations 5 et 6 regroupent les activités de retours d'expériences, TRE et projet personnel. Elles permettent de se préparer à insertion professionnelle et sont associées aux S1, S2 et S3.

Les situations 5 – 6 certifient ces compétences au regard du diplôme.

Taux de réussite à l'examen en 2020 de 95% ,100% au CACES et emploi 85 % ce diplôme donne accès à des formation supérieures CS « certificat de spécialisation » BEPA , BAC PRO

Démarrage de la formation

La plateforme propose deux périodes d'entrée en formation :

- ✓ **Avril 2021 pour terminer en mars 2022**
- ✓ **Septembre 2021 pour terminer en juillet 2022**

Partenaires

www.formation.grandest.fr

